

CONGRÈS ANNUEL HORTIS
DU 10 AU 12 OCTOBRE 2019
BORDEAUX ET MÉTROPOLE

**{A} ménager
les écosystèmes
naturels urbains**

Osons la Nature, source de solutions
pour la ville de demain



BORDEAUX MÉTROPOLE
WWW.BORDEAUX-METROPOLE.FR



BORDEAUX
Ma ville

BIENVENUE
AU CONGRÈS ANNUEL
HORTIS

BORDEAUX



bordeaux.fr



CONGRÈS ANNUEL
HORTIS
10-12 OCTOBRE 19
THÈME DU COLLOQUE


Les responsables
d'espaces **nature** en ville

L'urgence écologique est aujourd'hui largement partagée.

Nous constatons déjà l'effondrement de la biodiversité, en parallèle de l'accroissement exponentiel des villes. Pour la première fois dans l'humanité, une majorité d'êtres humains vit en milieu urbain.

Parce que les écosystèmes urbains ne sont pas des écosystèmes naturels, qu'ils dépendent d'apports extérieurs en énergie et en alimentation, **comment mobiliser la nature et le paysage dans les villes et hors des villes** pour les alimenter de manière plus durable ? Quelles solutions basées sur la nature devons-nous urgemment utiliser ?

Mais les changements sont extrêmement lents, alors que **l'urgence climatique et biologique appelle des idées innovantes, voire un renversement des paradigmes** : imaginer une ville qui se construit avec et dans les écosystèmes naturels et non contre eux.

Dans ce contexte, comment penser un aménagement de la ville qui ne dégrade pas la situation actuelle ? Qui sont les acteurs de ce changement ? **Comment l'action des paysagistes peut-elle contribuer à ce nécessaire engagement en faveur d'un véritable écosystème naturel urbain ? Quelles sont les grandes thématiques à investir**, pollution, îlots de chaleur, sols urbains, protection, compensation... Faut-il ménager la nature lorsque l'on aménage la ville et donc promouvoir la ville comme un écosystème naturel urbain ? Le "ménager" de la ville, le développement d'une agriculture urbaine et d'une nature préservée sont-ils suffisants ?

Lors du colloque, des constats mais surtout des idées nouvelles, à toutes les échelles du territoire, nous ouvriront des perspectives d'Aménagement des écosystèmes naturels urbains.

Accompagnement partenarial

Comme chaque année, le congrès Hortis ne pourrait avoir lieu sans le soutien des collectivités territoriales d'accueil, ici la Métropole de Bordeaux et la ville de Bordeaux.

Il n'aurait également pas la même ampleur ni le même intérêt sans nos partenaires, qui nous accompagnent pour certains depuis de nombreuses années. Merci à tous de leur réserver une part de votre temps afin de continuer ce dialogue fructueux pour tous.

Merci à tous de la part de tous les membres d'Hortis

Pour mieux connaître Hortis

Rendez-vous sur notre site : www.hortis.fr et sur LinkedIn

Pour adhérer à Hortis

Vous êtes impliqué(e) dans les espaces verts et naturels ouverts au public ou dans l'environnement, en matière de gestion de sites ou d'équipements, de création, de conception, d'enseignement ou de diffusion des valeurs, vous pouvez adhérer à notre association en vous adressant à un membre d'Hortis lors du congrès, ou en allant sur le site d'Hortis : http://www.hortis.fr/index.php?pg_id=76

Les montants de cotisation annuelle sont les suivants :

18€ pour la première année de cotisation

36€ pour les années suivantes

18€ si vous êtes retraité

Vous pouvez régler en ligne par carte bleue, par virement automatique ou par chèque

Abonnement à la revue «de Ville en Ville» et aux actes des colloques

Vous pouvez vous abonner à notre revue «de Ville en Ville» (3 par an) et aux actes du colloque annuel.

Le tarif «papier» est de **100 €** par an avec un tarif dégressif de 20% par nouvel abonnement au nom de la même société ou entité dans la limite de 48 €.

Le tarif «numérique» est de **40 €** par an sans tarif dégressif. 25% de remise est accordé aux établissements d'enseignement.



JEUDI 10 OCTOBRE

MATIN

P 06 Les écosystèmes naturels urbains

Vers de vrais écosystèmes naturels en ville ?

Les paysagistes, des acteurs
des écosystèmes naturels urbains ?

(A)ménager les sols de nature en ville :
du pourquoi au comment ?

Imperméabilisation et stérilisation
du sol parisien au 19^e siècle

Les entreprises du paysage participent
à l'écosystème naturel urbain

APRÈS-MIDI

P 08 4 visites techniques au choix

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire

SOIRÉE

P 08 Soirée de Gala- salons d'honneur de la Mairie de Bordeaux

Après Gala - Le Cercle

JEUDI 10 ET VENDREDI 11 OCTOBRE PROGRAMME ACCOMPAGNANTS

P 14 Jeudi : de Bordeaux du XVIII^e à nos jours et le jardin du Moulin de la Souloire

Vendredi : Bassin d'Arcachon, du charme
authentique d'un petit port ostréicole à
la découverte du patrimoine architectural
d'exception d'Arcachon

SAMEDI 12 OCTOBRE-POST-CONGRÈS

MATIN

P 15 L'église monolithe de Saint-Emilion, le hameau de Sarpe, le château de la Rivière

Entrecôte party vigneronne

APRÈS-MIDI

P 15 Le château de Vayres

et son «Jardin Remarquable»

VENDREDI 11 OCTOBRE

MATIN

P 10 {A)ménager les écosystèmes naturels urbains : une approche par échelle de territoire

Les écosystèmes urbains dans leur relation
avec la nature : des théories urbaines affectées
par un angle mort

Passer de l'architecture à l'urbanisme pour créer
un nouveau paysage, exemple de la cité numérique
à Bordeaux-Euratlantique

La promotion de la biodiversité fonctionnelle urbaine
avec le projet "Alcorques Vivos" de la mairie de Barcelone

Les ÉcoQuartiers : une diversité d'espaces
de «nature en ville»

L'évaluation métropolitaine des projets urbains
au regard des enjeux d'aménagement durable

Une « Métropole du Vivant » résiliente, confiante
et qui donne (en)vie !

Le rôle du paysage dans la ville de demain ?

APRÈS-MIDI

P 12 Ménager les écosystèmes naturels urbains

Les solutions fondées sur la nature pour (a)ménager
les écosystèmes urbains

Regards sur la biodiversité : une agence régionale
pour construire une vision partagée

La « sagesse des jardiniers » un plan de gestion
intercommunal partagé et bienveillant pour le parc
des Coteaux

Osons l'arbre : à la ville comme aux champs

Des espèces sauvages locales pour des aménagements
intégrés et favorables à la biodiversité

Mobiliser le végétal pour adapter nos villes
au réchauffement climatique : le cas du PLU 3.1
de Bordeaux Métropole

De Mérimée au patrimoine mondial, constitution
et conservation du patrimoine naturel en France

La séquence Eviter-Réduire-Compenser en ville

Bordeaux Métropole se met en mouvement de manière
globale, cohérente et à toutes les échelles

PROPOS CONCLUSIFS



JEUDI 10 OCTOBRE 2019 - matin

08h00 - 09h00

Accueil des participants à l'Hôtel de la Métropole de Bordeaux

Café de bienvenue

09h00 - 09h30 **Propos introductifs**

Patrick Bobet, Président de Bordeaux-Métropole, Maire du Bouscat

Clément Rossignol Puech, Vice-Président de Bordeaux-Métropole, délégué à la Nature, Maire de Bègles,

Nicolas Florian, Maire de Bordeaux

Jean-Pierre Gueneau, Président d'Hortis

Les écosystèmes naturels urbains

9h30 - 9h55

Philippe Clergeau, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle et consultant en écologie urbaine. Ses recherches en écologie sont ciblées sur l'installation des biodiversités urbaines et notamment sur le rôle de l'organisation des paysages et des planifications. Il travaille sur la mise en œuvre des trames vertes et sur l'ingénierie écologique des bâtiments et infrastructures. Il anime plusieurs programmes interdisciplinaires et enseigne dans de nombreuses grandes écoles dont des écoles d'architecture. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la gestion de la nature dans la ville.

Vers de vrais écosystèmes naturels en ville ?

Un rappel de la définition de la biodiversité permet de souligner l'importance du fonctionnement d'un écosystème et non pas seulement la présence d'un grand nombre d'espèces. Sur cette base, il sera expliqué tout l'intérêt non seulement de développer une nature en ville qui rend de nombreux services aux citoyens (régulation des pollutions, ambiances, santé...) mais aussi de favoriser une biodiversité fonctionnelle qui est plus durable. Un point sur les recherches en écologie urbaine appliquée à l'urbanisme permettra de montrer les voies actuelles et souhaitables des actions à mener aux différentes échelles spatiales.

09h55 - 10h00 **Échanges avec la salle**

10h00 - 10h15

Alise Meuris, Paysagiste, Cabinet de curiosité, Paysagiste Conseil de l'Etat, Enseignante à l'ENSAPBx

Les paysagistes, des acteurs des écosystèmes naturels urbains ?

La notion d'écosystème naturel urbain est déjà un premier point de complexité pour les paysagistes. En effet, la Convention Européenne définit le paysage comme «une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations». Dès lors, leur approche des écosystèmes, de la nature, ainsi que de la ville en tant que système culturel ne peut être que multifactorielle, transversale, interdépendante.

10h15 - 10h30

Xavier Marié, Directeur du bureau d'études Sol Paysage, administrateur de Plante et Cité, spécialiste de l'agropédologie appliquée aux aménagements paysagers

{A}ménager les sols de nature en ville : du pourquoi au comment ?

Non visible, le sol est indissociable de l'écosystème global. L'impact de l'homme sur les sols naturels de la planète est croissant : l'étalement urbain aggrave l'érosion de la biodiversité. Pour atteindre l'objectif de «zéro artificialisation nette», de nouvelles solutions d'économie circulaire émergent à différentes échelles. Il est en effet dans des contextes de renouvellement urbain où les sols naturels ont disparu depuis des décennies. A partir d'un modèle fonctionnel éprouvé de reconstitution d'anthrosols, l'intervention précisera les solutions d' (A)ménagement suivant la séquence Eviter Réduire Compenser (ERC). Ces solutions innovantes nécessitent d'intervenir sur les différents maillons de la chaîne de valeur de l'aménagement urbain.

10h30 - 10h35 **Échanges avec la salle**

10h35 - 11h00

André Guillaume, Professeur émérite, Conservatoire national des arts et métiers, a publié notamment La naissance de l'industrie à Paris : entre sueurs et vapeurs (1780-1830), Seyssel, Champ Vallon, 2007, et, avec Sabine Barles, L'urbanisme souterrain. Paris : PUF (Que sais-je?, n°533), 1995.



Imperméabilisation et stérilisation du sol parisien au 19e s. pour un nouveau climat urbain.

La nature locale hydrophile et hygroscopique du sol anthropique public parisien du 18e s. disparaît, entre 1810 et 1850 pour laisser place à une nature domestiquée, toujours plus verte, a_saisonnée, cantonnée aux parcs et jardins, plus visible aux balcons.

11h15 - 11h20

Échanges avec la salle et visite du salon professionnel

11h20 - 12h00

Catherine Muller, Présidente de l'UNEP, les entreprises du Paysage

Les entreprises du paysage participent à l'écosystème naturel urbain, des démarches, des projets, des expériences partagées avec les collectivités territoriales

12h00 - 13h30 Déjeuner

Avec **Salonvert Sud-Ouest Aquiflor**, votre métier bat plus fort.



SALONVERT
SUD-OUEST

AQUIFLOR

Salonvert Sud-Ouest et Aquiflor s'associent pour **réunir toute la filière des espaces verts et du paysage du Sud-Ouest de la France sur un même salon et proposer une offre produits plus large.**

L'édition 2019 c'est :

- 350 marques présentes
- 10 000 visiteurs
- 250 000 m² réservés aux démonstrations, essais de matériels et vitrines végétales
- une allée unique pour tout voir



www.salonvert-sud-ouest.com



créé et organisé par

mercredi 18 et jeudi 19 septembre 2019 - à Saucats (33) près de Bordeaux



JEUDI 10 OCTOBRE 2019 - après-midi

13h30 - 16h30 4 visites au choix

Départ en bus rue Jean Fleuret, à l'entrée de l'hôtel de la Métropole (côté rue)

Visite 1

Bruges, le Parc Ausone, la nature au coeur du projet et en coeur de ville :

Le parc s'inscrit dans une ZAC dont les plans ont été conçus au départ pour tirer le meilleur parti de la végétation en place. Ce parc de 12 ha s'articule autour de plusieurs objectifs : remédiation par les plantes en jardins filtrants, un pôle ludique et de sports de plein air pour les enfants de tous âges, des milieux écologiques variés, préservés et mis en valeur dont une chênaie ancienne et un corridor boisé, une forêt de robiniers envahissants transformée en atout paysager et gérée expérimentalement. Ce parc devient le plus grand parc urbain de Bruges, en complément de la trame verte et bleue, pour redonner à la ville son identité historique de ville nature et maraîchère en secteur de marais. Visite guidée par la conceptrice, Graziella Barsacq Paysagiste-conceptrice, Atelier paysage à Floirac

Visite 2

Bordeaux et son fleuve, l'oeuvre de 3 paysagistes (Pascal Cribier, Michel Desvigne, Michel Corajoud). Rive gauche, une déambulation contemporaine au long cours sur 2000 ans d'histoire portuaire :

au coeur d'un ensemble urbain exceptionnel, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, se façonne un nouvel art de vivre bordelais autour de multiples escales, parcs et jardins, promenades, miroir d'eau

En rive gauche, reconquête des quais avec promenade, jardins et miroir d'eau.

En rive droite, le parc aux angéliques se déploie entre les deux ponts, pour recréer le lien entre les deux rives, et greffer les nouveaux espaces urbains en création avec la nature préservée des berges où se développe une flore spécifique aux estuaires.

La séquence Deschamps du parc aux angéliques : ce jardin permet la réappropriation de sites délaissés en front de garonne et préfigure la transformation urbaine de ce territoire. Visite guidée par Damien Butin, Directeur-adjoint et Jean-Pierre Enjalbert, chargé d'opérations à la Direction des espaces verts de Bordeaux-Métropole

Visite 3

Bègles, vivre autrement, en coeur de ville dense, dans le parc de l'Estey et le parc habité des Seycheries. Le parc de l'Estey a vu le jour dans le cadre des mesures réglementaires de

compensation pour l'aménagement d'une entreprise : zone humide où biodiversité préservée et paysage, offrent un nouveau parc de promenade nature, avec Jean-Noël Tournier, Paysagiste-concepteur Atelier Jean-Noël Tournier, Bordeaux.

Le Parc habité des Sécheries a été mis à l'honneur lors des Victoires du Paysage 2016. Situé sur une ancienne friche industrielle, il repose sur une conception particulière : l'aménagement paysager a précédé les bâtiments : l'espace public est devenu un véritable parc paysagé partagé, avec Paul Trouillot, Paysagiste-concepteur, agence Trouillot&Hermel paysagistes, Cenon

Visite 4

Lormont, Floirac, Cenon, Bassens, le parc des coteaux, un espace naturel majeur de la métropole de Bordeaux, au fil des coteaux de la rive droite, plateau boisé et vallée, 400 ha de parcs, jardins, promenades et espaces récréatifs, présentant des milieux écologiques riches et diversifiés.

Le parLAB, diminutif du « Laboratoire du parc des Coteaux » est un outil de coopération né en 2013 de la volonté des élus, des responsables de services et des jardiniers des quatre communes pour agir ensemble grâce à une gestion partagée, écologique et bienveillante des paysages du parc des Coteaux. L'expérimentation, l'évaluation, le partage d'expérience, de compétences multiples et entrecroisées et le retour critique constructif des actions engagées constituent la philosophie du parLAB, animé par le Grand Projet des Villes Rive Droite. Visite guidée par Benjamin Chambelland, paysagiste, animateur du parLAB, de Rachel Léobet, bergère du parc des Coteaux, et d'Emmanuel Nagoua, chargé de mission écologie urbaine à la ville de Lormont.

17h00 - 19h30

Assemblée générale ordinaire et assemblée générale extraordinaire

Salle des commissions réunies, Hôtel de la métropole Réservées aux adhérents

20h30 - 23h30 Soirée de gala

Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville de Bordeaux, Place Pey Berland

Animation musicale par Sady Hey, Jazz & Soul

Après 23h00

Le Cercle, Boîte de nuit 29 / 35 rue Esprit des Lois (à côté du Grand Théâtre)

LES ENTREPRISES QUALIFIÉES DU PAYSAGE REDONNENT VIE À NOS ÉCOSYSTÈMES URBAINS

SIGNE DE CONFIANCE

Ces espaces naturels urbains et leur gestion, de plus en plus écologiques, offrent à nos villes de nouvelles ressources végétales et animales.



QualiPaysage est l'unique organisme qui attribue les qualifications nécessaires aux métiers du paysage et garantie sérieux et crédibilité.

qualipaysage.org

Conception : humancom © Clément Vinon

Paysalia


Le salon
Paysage Jardin & Sport

3-4-5 décembre 2019
EUREXPO, LYON - FRANCE



DEMANDEZ VOTRE BADGE D'ACCÈS
sur www.paysalia.com avec le code **SPPAG**

(À PARTIR DE JUIN/JUILLET 2019)

 **HOTLINE** +33 (0)4 78 176 324
paysalia@gl-events.com

Revitalisation des centres villes, attractivité touristique... Profitez d'un programme au cœur des enjeux du territoire :

- › Visite technique d'espaces verts de la Métropole de Lyon
- › Conférences
- › Cocktail réservé aux collectivités publiques
- › Concours Carré des Jardiniers : découvrez 5 jardins sur le thème de « La place du village »

Document non contractuel - ACS Lyon 380 552 796 - Crédits photos : @imgmagis

paysalia.com    





VENDREDI 11 OCTOBRE 2019 - matin

{A}ménager les écosystèmes naturels urbains : une approche par échelle de territoire

08h30 - 9h00

Patrick CHOTTEAU, Architecte urbaniste, Secrétaire Général adjoint de la M.I.Q.C.P., Architecte voyer en chef de la Ville de Paris, Enseignant en histoire des formes urbaines et architecturales

Les écosystèmes urbains dans leur relation avec la nature : des théories urbaines affectées par un angle mort

Les récentes recherches sur l'économie symbiotique montrent combien les initiatives écologiques et citoyennes alternatives à l'économie de marché réorganisent l'économie résidentielle tout en limitant l'empreinte écologique des projets qui voient le jour en tous coins de la planète. Comptent parmi les solutions qui s'agrègent autour de la notion d'économie symbiotique, l'économie circulaire, l'agroécologie, l'économie collaborative et coopérative...

L'économie symbiotique est une économie qui part des territoires et s'appuie sur eux. Elle est régénérative en rendant plus autonomes les personnes et les territoires plus résilients. Elles créent de nouveaux écosystèmes productifs qui ont en commun de s'appuyer sur les technologies du numérique, un des piliers de l'économie symbiotique. Leur réussite sera fondée sur le partage et la mise à disposition d'informations dont la sécurité ne sera rendue possible que par une gestion éthique, une mission de service public d'intérêt général combinant techniquement les conditions d'émergence de cette nouvelle économie dans un projet politique de territoire revisité.

09h00 - 09h05 Échanges avec la salle

09h05 - 09h30

Alexandre Chemetoff, Urbaniste, Architecte, Paysagiste, Bureau des paysages, Gentilly

Passer de l'architecture à l'urbanisme pour créer un nouveau paysage, exemple de la cité numérique à Bordeaux-Euratlantique

Ce dialogue paradoxal entre désir de conservation et aspiration à la nouveauté nous a conduits à créer une dynamique respectueuse des règles et de l'environnement, agis-

sant d'une manière économe, et restant attentifs aux lieux comme aux gens. Pour que la transformation devienne réalité, nous devons engager le projet comme un dialogue avec le site et ses nouveaux usages, passer de l'architecture à l'urbanisme pour créer un nouveau paysage, redéfinir les limites du dedans et du dehors, faire de l'environnement un îlot de fraîcheur : la cité numérique est en même temps une ville, une architecture et un paysage.

09h30 - 10h00

Lorena Escuer Contente, Biologiste et Directrice technique, Bureau Hidrobiologie - Études environnementales et Luttés biologiques intégrées, Huesca - Région de Saragosse - Espagne

Albert Francoli, Chef de district des espaces verts et de la biodiversité, mairie de Barcelone - Espagne

La promotion de la biodiversité fonctionnelle urbaine avec le projet "Alcorques Vivos" de la mairie de Barcelone

En Espagne, la gestion actuelle des espaces verts publics est confrontée à un changement de paradigme : adopter une gestion alternative durable en remplaçant les produits phytosanitaires par la promotion de la biodiversité urbaine et la naturalisation des villes.

La ville de Barcelone s'est inscrite dans cette démarche et teste depuis le printemps 2017 le programme "Alcorques Vivos". Les pieds des arbres sont semés avec des mélanges spécifiques de fleurs herbacées, dans le but d'attirer la faune auxiliaire et de créer un refuge pour les insectes utiles, un centre d'intérêt, une attraction naturelle pour le citoyen.

11h15 - 11h20 Échanges avec la salle

10h45 - 11h00

Catherine Charmes, Chargée d'études Ville Durable au Cerema Sud-Ouest, centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Les ÉcoQuartiers : une diversité d'espaces de « nature en ville »

En 2019, la démarche ÉcoQuartiers fête ses dix ans, dix ans d'expérimentations et d'innovations qui ont produit des quartiers durables tant en milieu urbain que rural.

Quartiers où la nature est à l'honneur avec des parcs urbains, des jardins, des vergers, des cheminements..... Cette démarche a permis également l'élaboration d'un référentiel national pour l'évaluation des EcoQuartiers qui se veut un outil à destination des collectivités dans lequel on retrouve la préservation et la valorisation de la biodiversité, des sols et des milieux naturels.



11h00 - 11h15

Céline Gerbeau Morin, Cheffe du Service Expertise Nature, Vulnérabilités et Aménagement Durable, Direction de la Nature, Bordeaux-Métropole

L'évaluation métropolitaine des projets urbains au regard des enjeux d'aménagement durable

Depuis 2013, Bordeaux Métropole mène une démarche collaborative d'évaluation des projets d'aménagement et de développement urbain.

Cette démarche vise à initier une amélioration continue des projets urbains. Les points sensibles relevés font ainsi l'objet de propositions concrètes et un plan d'actions est ainsi élaboré.

La démarche d'évaluation est ainsi un cadre privilégié d'échanges et de partage d'expériences entre les différents acteurs, participant de la meilleure connaissance du territoire et des différents corps de métiers qui interviennent dans la fabrique du territoire.

11h15 - 11h20 Échanges avec la salle

11h20 - 11h35

Flavien Bézy, Urbaniste, agence O + Urbanistes Bordeaux

Une « Métropole du Vivant » résiliente, confiante et qui donne (en)vie !

Dans le cadre de la démarche métropolitaine "55 000 ha pour la nature", un des 4 lots a proposé de renouveler les critères d'attractivité du territoire en s'appuyant sur les indicateurs du Vivant avec une plateforme numérique collaborative et territorialisée, un plan canopée pour l'adaptation au changement climatique, une action sur le vivant dans les zones d'activités économiques.

En parallèle de ce programme, des propositions opérationnelles pour l'intégration du vivant dans les opérations d'aménagement ont été explorées pour agir sur le foncier, impliquer la chaîne d'acteurs, travailler la multifonctionnalité, intervenir à la juste échelle, et engager une gestion du vivant de proximité

Agence O+ Urbanistes rappelle l'importance d'animer, expérimenter et observer un projet métropolitain de nature, pour une nouvelle nature de Métropole.

11h35 - 11h50

Eric Manfrino, Cofondateur de LAND'ACT, Président, fondateur de l'agence TRAITVERT, Levallois. Sa formation de designer lui permet d'aborder les différentes échelles, du détail d'un aménagement à la réflexion stratégique d'un grand projet urbain.

Le rôle du paysage dans la ville de demain ?

Aménager : bien loin du « greenwashing », le paysage, « l'omniprésence » du vivant constituent LE levier de résilience d'un environnement urbain où on étouffe chaque année un peu plus.

Ménager : le paysagiste-concepteur a la responsabilité directe de prendre en considération toutes les composantes d'un aménagement, de la conception à l'entretien, tout en restant économe en moyens et en ressources

11h50 - 11h55 Échanges avec la salle

11h55 - 14h00 Déjeuner





VENDREDI 11 OCTOBRE 2019 - après-midi

Ménager les écosystèmes naturels urbains

14h00 - 14h30

Caroline Gutleben, Directrice de Plante & Cité

Les solutions fondées sur la nature pour (a)ménager les écosystèmes urbains

Dans le contexte des crises climatique et de la biodiversité, le concept des solutions fondées sur la nature permet aujourd'hui une nouvelle lecture des aménagements pour et avec la nature en ville. Ce nouveau cadre de réflexion et d'action identifie également les nouveaux challenges urbains auxquels il est possible de répondre par la recherche de co-bénéfices environnementaux, économiques, sociaux et en santé.

14h30 - 14h35 Échanges avec la salle

Cinq exemples de mise en application :

14h35 - 14h45

Chloé Bourdil, Responsable du pôle Forum d'acteurs, Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

Regards sur la biodiversité : une agence régionale pour construire une vision partagée

L'ARB NA permet l'expression du pluralisme des regards, le partage des expériences et la mise en synergie des acteurs concernés (directement ou indirectement) par la biodiversité. Grâce à sa large gouvernance et à ses outils, elle est un facilitateur d'échanges et de coopération. Elle alimente un observatoire de la biodiversité, fédère et anime un « forum d'acteurs » régional et accompagne les porteurs de projet pour mieux concilier le développement du territoire et la préservation de la biodiversité. Ainsi, l'ARB NA contribue à construire une culture régionale commune, à mobiliser et partager les connaissances et ainsi à renforcer l'efficacité des politiques et de l'action publique en faveur de la biodiversité.

14h45-14h55

Benjamin Chambelland, Paysagiste-concepteur, Grand Projet des Villes Rive Droite

La « sagesse des jardiniers » un plan de gestion intercommunal partagé et bienveillant pour le parc des Coteaux.

Dans le cadre d'une coopération intercommunale entre Basens, Lormont, Cenon, Floirac et la Métropole de Bordeaux composant le Grand Projet des Villes Rive Droite, un plan de gestion écologique a été réalisé sur le parc des Coteaux (240 ha). Ce plan de gestion intitulé « la sagesse des jardiniers » a pour ambition de faire un état des lieux du patrimoine écologique et paysager du parc, mais également d'aller à la rencontre des usagers et des jardiniers des villes. Il s'agit de formuler un rapide retour critique et d'énoncer les perspectives actuelles de cet outil de gestion, mis en œuvre collectivement par les membres du « laboratoire du parc des Coteaux » – le parcLAB.

14h55 - 15h05

Bruno Sirven, Chef de projet à Arbre et Paysage du Gers, auteur du « Génie de l'arbre »

Osons l'arbre : à la ville comme aux champs.

L'arbre est indispensable et possible partout, notamment en ville, dans les espaces les plus humanisés, où le besoin en plantes et en « trame verte » sont d'autant plus forts qu'il y a d'humains, concentrés en des espaces minéraux. C'est pourquoi il faut oser imaginer et réaliser un « arbrément » à la hauteur des différents enjeux environnementaux, sanitaires, esthétiques qui touchent à l'existence même des populations urbaines. En matière d'aménagement, la combinaison de diverses formes et espèces végétales conduit à décroquer et à croiser les approches et les pratiques.

15h05 - 15h15

Lionel Gire, Président de Semence Nature, Bagnères de Bigorre (65)

Des espèces sauvages locales pour des aménagements intégrés et favorables à la biodiversité

Les exigences institutionnelles pour la restauration des milieux naturels, la sensibilisation des élus locaux à l'environnement et à la biodiversité, le constat de la forte diminution des pollinisateurs et des oiseaux, l'engouement du retour à la nature du grand public sont autant de raisons en faveur de l'utilisation de plantes sauvages locales. Les caractéristiques génétiques acquises localement par la flore sauvage au fil des siècles lui confèrent un avantage dans son territoire d'origine,



tout en offrant une palette infinie de formes et de couleurs pour tous les aménagements. La filière de production existe aujourd'hui : « Végétal local » et « Vraies messicoles ». Pour le Sud-Ouest, Semence Nature vous la fait découvrir.

15h15-15h25

Bob Clément, Urbanisme spécialiste environnement, A'Urba, agence d'urbanisme de Bordeaux-Métropole

Mobiliser le végétal pour adapter nos villes au réchauffement climatique : le cas du PLU 3.1 de Bordeaux Métropole.

Le réchauffement climatique réinterroge en profondeur les pratiques de l'aménagement pour adapter nos villes à ce nouveau contexte. Quel rôle peut jouer le végétal dans le processus de régulation thermique ? Comment mieux traduire ces enjeux dans nos plans locaux d'urbanisme ?

15h25-15h30 Échanges avec la salle

15h30 - 15h50

Anne Marchand, chargée des plans de gestion paysagers et de la labellisation à la Direction des parcs et jardins du Département des Hauts de Seine, membre de la commission nationale du patrimoine, section jardins

De Mérimée au patrimoine mondial, constitution et conservation du patrimoine naturel en France.

La protection du patrimoine débute avec la première liste des monuments à conserver dressée par Prosper Mérimée en 1840 où figurait notamment, l'amphithéâtre ou Palais Gallien à Bordeaux. Il faut attendre 1860 pour que le premier "monument naturel", la forêt de Fontainebleau, soit reconnu. Ces premières listes d'inventaire ont d'abord été dressées par l'administration des Beaux Arts, au moment où les prémices de la protection de l'environnement se font connaître. Darwin publie "l'origine des espèces" en 1859. Est-il difficile de classer et de conserver aujourd'hui dans notre pays des sites naturels : question d'échelle, d'écologie, d'administration, de patrimoine vivant, multiple, mouvant, flou ?

15h50 - 15h55 Échanges avec la salle

15h55 - 16h15

Jérôme Genin, chef de l'agence sud-ouest, CDC Biodiversité

La séquence Eviter-Réduire-Compenser en ville

La séquence ERC, obligation réglementaire depuis 1976, a été renforcée par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016. Cette obligation concerne

y compris les projets urbains qui impactent des espèces protégées et leurs habitats, des zones humides et des milieux forestiers. Ainsi, en cas d'impacts résiduels d'un tel aménagement, des mesures compensatoires peuvent être réalisées sur des terrains urbains ou périurbains. Au travers un exemple, nous montrerons comment cet outil permet d'engager des actions de long terme favorables à la biodiversité sur un territoire, en lien avec les politiques publiques.

16h15 - 16h45

Catherine Delalay, Directrice de la Nature, Bordeaux-Métropole

« Bordeaux Métropole se met en mouvement de manière globale, cohérente et à toutes les échelles.

Cette stratégie métropolitaine de reconquête de la biodiversité, c'est mieux Eviter la destruction de la faune et de la flore, et des zones humides, pour mieux Réduire les impacts de tous les projets et enfin pour mieux Compenser leur impact sur notre territoire.

A l'échelle du territoire métropolitain, cette stratégie traduira les trames vertes et bleues dans le PLU. A l'échelle des projets d'aménagement, elle conduira à élaborer systématiquement et le plus en amont possible des stratégies environnementales pour in fine mieux valoriser le territoire. A l'échelle des bâtiments, elle permettra de concevoir les immeubles comme véritables supports de biodiversité en ville.

C'est un mouvement de grande ampleur, multi acteurs et multi scalaire : des grands espaces naturels aux espaces urbains denses, des documents de planification aux permis de construire.

La compensation écologique ne peut s'envisager isolément, c'est une composante d'une stratégie globale d'évitement et de valorisation territoriale, écologique et économique.

16h45 - 16h50 Échanges avec la salle

16h50 - 17h10 Propos conclusifs

Clément Rossignol Puech, Vice-Président de Bordeaux-Métropole, délégué à la Nature, Maire de Bègles

Magali Fronzes, Adjointe au Maire de Bordeaux, en charge de la Nature en ville et des Espaces verts

Jean-Pierre Gueneau, Président d'Hortis



PROGRAMME DES ACCOMPAGNANTS

JEUDI 10 OCTOBRE

De Bordeaux du XVIII^e à nos jours, à la découverte d'une passion pour le jardin merveilleux du Moulin de la Souloire

Départ à 9h00 de l'entrée principale de Bordeaux Métropole, Esplanade Charles de Gaulle

08h30 - 09h00

Accueil, café de bienvenue

Avec les congressistes, Hôtel de la métropole, entrée Esplanade Charles de Gaulle ou 25 Rue Jean Fleuret

09h00 - 12h00

Visite pédestre guidée de Bordeaux, un aperçu du XVIII^e à nos jours, avec un arrêt gourmand chez Auguste K. "le French cannelé"

12h00 - 13h30

Déjeuner avec les congressistes à l'Hôtel de la Métropole

13h30 - 17h30

Visite guidée du jardin du Moulin de la Souloire, avec dégustation de vins et tapas

« La souloire est une propriété d'exception, fruit d'une passion botanique dévorante et d'un goût prononcé pour l'art sous toutes ses formes. Niché dans un bel environnement boisé, le jardin comporte trois grandes pièces d'eau alimentées par des petits rus. Outre la fabuleuse collection d'arbres et d'arbustes qui avoisine les 2500 espèces, le jardin se caractérise par son ambiance romantique et la présence élégante et discrète de constructions variées : pont, kiosque, rotonde, serre, cabane perchée... »

VENDREDI 11 OCTOBRE

Bassin d'Arcachon, du charme authentique d'un petit port ostréicole à la découverte du patrimoine architectural d'exception d'Arcachon

Départ à 9h30 - Bus Hôtel de la Métropole, 25 rue Jean Fleuret 11h00

Dégustation d'huîtres à la cabane « Les Petites Folies », sur le Port de Larros, à Gujan-Mestras

Entre cabanes pittoresques, chantiers navals, bateaux traditionnels, coquilles d'huîtres ici et là... et le « Barbot » bien entendu, vous êtes tout simplement ailleurs! Le temps d'une balade commentée jusqu'à la jetée où vous apprécierez la beauté et l'authenticité du lieu, découvrez notre patrimoine maritime.

Vers 12h00

Arrivée sur Arcachon et petite balade sur le front de mer

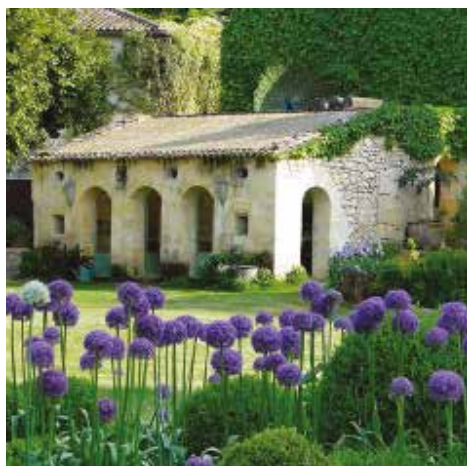
12h45

Déjeuner au restaurant Boulevard 88, sur le front de bassin et de plage, cuisine de tradition, fait maison

14h00 - 15h00

Visite du quartier de la Ville d'Hiver d'Arcachon, site inscrit, composé de villas d'architecture "pittoresque", avec débauche d'éléments architecturaux empruntés à différents styles

17h00 **Retour** rue Jean Fleuret





SAMEDI 12 OCTOBRE 2019

POST-CONGRÈS

Départ à 9h00 - Bus Hôtel de la Métropole, 25 rue Jean Fleuret

L'église monolithe de Saint-Emilion est un édifice religieux souterrain creusé au début du XII^{ème} siècle dans des proportions impressionnantes (38m de long pour 12 m de haut et son clocher haut de 68 mètres). Au cœur de la cité, l'église monolithe rappelle l'activité religieuse de la ville au Moyen-âge, sans doute du fait développement de la cité autour d'une activité de pèlerinage sur le tombeau du saint patron Saint-Emilion. Le monument intrigue par sa conception hors du commun, sa fragilité et son histoire, sculptée XII^e siècle, peinte au XIV^e, dévastée au XVI^e, malmenée au XVIII^e pendant la Révolution et restaurée au XX^e !

Elle est encore aujourd'hui consacrée et accueille régulièrement des cérémonies religieuses, parfois des concerts, mais aussi des cérémonies d'intronisation de la confrérie des vins de Saint-Emilion : la Jurade. Surtout elle est un lieu de visite incontournable pour une expérience inoubliable.

Vers 12h00-12h15

Visite du Château de la Rivière (appellation Fronsac), surplombant la vallée de la Dordogne, incluant la visite des caves (carrières souterraines), son parc, l'inattendu "Bain des Dames" Le Château de la Rivière, élégante propriété du Fronsadais dominant la Dordogne, est situé sur les vestiges d'un camp fortifié construit par Charlemagne, dans un écrin de verdure entre vignes et sous-bois ; ses caves souterraines, creusées au sein d'anciennes carrières de calcaire, s'ouvrent à vous pour une découverte authentique et insolite ; le parc vous mènera vers un lieu pittoresque et enchanteur, le « Bain des Dames », accessible par les sous-bois du domaine. Le château a notamment reçu en 2017 la récompense « Best Of Wine Tourism », décernée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde, pour la catégorie « Architecture & Paysages ». Profitez d'un cadre ravissant alliant subtilement patrimoine et vignobles.

Puis

« **Entrecôte party vigneronne** » dans la Salle d'Armes du Château, avec notamment, Grattons de Bordeaux, Entrecôte grillée sur sarments de vigne et avec dégustation des vins du château (dont un rosé ou un blanc), dans un esprit « accord mets & vins

15h30

Découverte du château de Vayres et de son parc, classé « Jardin Remarquable »

- 1h de visite guidée du château
- 1h de découverte du parc avec une application à télécharger sur les Smartphones des visiteurs (jeu numérique en lien avec les extérieurs du monument et infos facultatives sur le principe «en savoir plus»)

18h30 Retour à Bordeaux

INSCRIPTION

<http://events.hortis.fr>

pour s'enregistrer en ligne uniquement

<https://forms.gle/kQcpbRNdyCPD3Vr5>

est le lien exact vers formulaire

TARIFS ET RÈGLEMENT

Augmentation des tarifs si inscription après le 15 août

	Avant le 15 août	Après le 15 août
Forfait 2 jours congressiste Hortis	180 €	220€
et agents de Bordeaux-Métropole ou des villes de la métropole de Bordeaux		
Forfait 1 jour congressiste Hortis sans gala (le gala peut être ajouté en option à 50 €) et agents de Bordeaux-Métropole ou des villes de la métropole de Bordeaux	100 €	120 €
Forfait 2 jours congressiste non Hortis	310 €	370 €
Forfait 2 jours retraité.e Hortis	125 €	150 €
Forfait accompagnant.e	150 €	180 €
Post-congrès du samedi 12 octobre	60 €	75 €

Le forfait 2 jours comprend l'inscription au congrès, les accueils et pauses café, les déjeuners de midi et la soirée de gala, pour les 2 jours de jeudi 10 et vendredi 11 octobre.

Vous pourrez choisir de régler sur le formulaire :

- par Carte Bancaire en ligne
- par virement bancaire
- par bon de commande administratif (possibilité de mandat administratif pour forfait et CB pour post-congrès)
- par chèque



MERCI À NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS POUR LEUR PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES DÉJEUNERS DU CONGRÈS



CONGRÈS ANNUEL HORTIS
DU 10 AU 12 OCTOBRE 2019
BORDEAUX ET MÉTROPOLE

**{A} ménager
les écosystèmes
naturels urbains**

Osons la Nature, source de solutions
pour la ville de demain

